

LA FEMME ET SON AUTONOMISATION FINANCIERE DANS LA SOCIETE BAOULE DE LA PERIODE PRECOLONIALE A NOS JOURS.

KOFFI Kouassi Serge

Université Jean Lorougnon GUEDE de Daloa-Côte d'Ivoire

Département d'Histoire

koffiusk@gmail.com

Résumé :

La problématique de l'autonomisation financière de la femme baoulé est d'une complexité qui a traversé le temps. La femme baoulé est un maillon essentiel de la société à tous les niveaux allant de la cellule familiale à la communauté toute entière. Elle est associée à la vie de la communauté dans certaines mesures (prise de décision, choix de dirigeants, rituels, etc.). Mais financièrement concernant son autonomisation, elle est restée longtemps sous dépendance à cause du caractère patriarcal de la société baoulé. De cette dépendance, elle retrouvera une autonomisation pleine avec l'évolution de la société. De ce fait, cette contribution a pour objectif de montrer le processus de l'évolution de l'autonomisation de la femme baoulé depuis l'époque précoloniale jusqu'à nos jours. Cette étude a été possible grâce à la confrontation et à l'association des données écrites et des sources orales. De cet exercice, nous avons pu comprendre l'évolution au niveau économique de la femme dans la société baoulé. Le recoupement et l'analyse des différentes données nous ont permis de suivre l'évolution de l'autonomisation financière de la femme baoulé allant d'une autonomie financière inexistante à l'époque précoloniale à une autonomie pleine aujourd'hui dont les germes ont été semés par la colonisation.

Mots clés : *Autonomisation, Baoulé, économie, femme, société*

Abstract :

The issue of the financial empowerment of Baule women is a complex one that has lasted the test of time. The Baule woman is an essential link in society at all levels, from the family unit to the entire community. She is involved in the life of the community in certain ways (decision-making, choice of leaders, rituals, etc.). But in terms of financial autonomy, she has long been dependent on the patriarchal nature of Baule society. This dependence will be replaced by full autonomy as society evolves. The aim of this contribution is therefore to show how the empowerment of Baule women has evolved from pre-colonial times to the present day. This study was made possible by comparing and combining written data and oral sources. This exercise enabled us to understand the economic evolution of women in Baule society. Cross-checking and analysing the various data enabled us to follow the evolution of the financial autonomy of Baule women, from non-existent financial autonomy in pre-colonial times to full autonomy today, the seeds of which were sown by colonisation.

Key words : *Empowerment, Baule, economy, woman, society*

Introduction

La question de l'autonomie financière de la femme baoulé est un sujet complexe. La femme baoulé occupe une place de choix dans la société. Elle a toujours joué un rôle prépondérant dans la vie sociale et économique. Sexuellement, depuis des lustres, elle a toujours été libre d'entretenir des rapports avec qui elle veut (M. Etienne et P. Etienne, 1971). De même pour le choix des nouveaux dirigeants, elle a toujours été sollicitée car c'est une société à prédominance matrilineaire. Mais concernant son autonomie financière, elle a toujours demeuré sous la coupole de son conjoint ou de sa famille. L'évolution de la société lui sera favorable dans la mesure où son autonomisation financière va s'affirmer dès l'époque coloniale et atteindre son point culminant après les indépendances. D'où l'interrogation de savoir comment l'autonomisation de la femme baoulé a-t-elle évolué en Côte d'Ivoire ? Une interrogation qui nous amène à explorer dans le temps l'évolution de la question de l'autonomisation de la femme baoulé. Cette contribution a pour objectif de montrer le processus de l'évolution de l'autonomisation financière de la femme baoulé depuis l'époque précoloniale jusqu'à nos jours.

Pour aboutir à un résultat probant, nous avons eu recours aux sources écrites et orales. Ces sources écrites ont été complétées et appuyées par des données des enquêtes orales. Concernant la tradition orale, nous avons mis l'accent sur la qualité des informations et non sur la quantité¹. L'exploitation des informations, à travers leurs recoupements, a permis de mieux comprendre l'évolution de l'autonomisation financière de la femme dans la société baoulé depuis l'époque précoloniale. De ces analyses, notre étude se décline en trois parties, d'abord nous mettrons l'accent sur la période précoloniale où la femme n'avait pratiquement pas d'autonomie financière, ensuite sur la période coloniale où les graines de son autonomie financière commençaient à germer et enfin la période post coloniale où elle a une autonomie financière totale.

¹ Nous avons retenu que les entretiens qui nous ont été pertinents et jugés bon pour conduire notre étude.

1. La place de la femme Baoulé et la question de son autonomie durant la période précoloniale

La femme baoulé joue un rôle important au sein de la société, elle a une place de choix de grande valeur mais la question financière est le point handicapant. Durant la période précoloniale, sa condition financière n'était pas autonome.

1.1. La place des femmes dans la société baoulé

La société baoulé possède une structure sociale traditionnellement patriarcale, c'est-à-dire que les hommes occupent des positions de pouvoir et d'autorité. Cependant, malgré cette organisation patriarcale, les femmes baoulé jouent un rôle essentiel et significatif dans la communauté. Les femmes baoulé sont considérées comme le pilier de la famille. Elles ont la responsabilité de prendre soin de la maison, de s'occuper des enfants, de préparer les repas et de s'occuper des tâches ménagères. Leur rôle en tant que mères est particulièrement valorisé, et elles sont considérées comme les principales éducatrices de leurs enfants, transmettant ainsi les traditions et la culture de la communauté. Dame Kouamé Aya ne manque pas de vanter les mérites de la femme baoulé en ces termes :

Chez nous les Baoulé, les femmes sont très importantes. Ce sont elles qui ont en charge la vie familiale même si c'est l'homme qui en est le chef et qui apporte la substance. Les premières éducations des enfants sont faites par la femme, c'est elle qui veille sur eux, les nourrit, etc. L'entretien de la concession domaniale est l'affaire des femmes. L'harmonie du couple est aussi leur affaire.²

Le rôle de la femme baoulé est très crucial dans sa société car c'est elle qui tient la cellule familiale dans les moindres détails pour assurer une bonne éducation de base. Elle intervient à d'autres niveaux si importants.

Dans la société baoulé traditionnelle, l'agriculture est une activité essentielle, et les femmes jouent un rôle actif dans les travaux

² Entretien avec Kouamé Aya, le 26 novembre 2021 à San Pedro.

des champs. Elles sont directement impliquées dans la culture des cultures vivrières qui sont des éléments clés de l'alimentation locale³. Mais il faut mentionner que les travaux comme le défrichage et les butes sont faits par les hommes avant de passer le relais à la femme qui aura en charge de l'entretien jusqu'à la récolte.

Les femmes baoulé jouent un rôle essentiel dans les rituels et les cérémonies traditionnelles de la communauté. Elles sont souvent impliquées dans la musique, la danse et les chants lors de célébrations festives et de rituels religieux. Les purifications des sites pour certains rituels sont l'œuvre des femmes à travers leur danse sacrée parce que la femme est celle qui porte la vie. Nanan Kouadio Blé montre l'importance des femmes en ces termes :

Les femmes du village ont été les premières à se lever et sillonner le village dans le but de sa purification avant l'intronisation du chef. Nous ne saurons dire ce qu'elles ont faites concrètement mais elles ont été utiles...⁴

Les femmes baoulé, également, jouent un rôle dans l'organisation sociale de la communauté. Elles participent à des conseils de femmes où elles discutent de questions importantes concernant la communauté et ses membres.

Ces rôles traditionnels étaient souvent très essentiels au bon fonctionnement de la société Baoulé, et les femmes étaient respectées pour leurs contributions. Cependant, il est important de noter que ces rôles pouvaient être soumis à des variations selon les sous-groupes Baoulé et les circonstances spécifiques de chaque communauté. De plus, avec l'évolution des sociétés, les rôles et les statuts des femmes baoulé ont pu changer au fil du temps.

1.2. Une autonomie financière inexistante à l'époque précoloniale.

Dans la société baoulé ancienne, la femme ne pouvait pas être détentrice de terre. La terre appartenait aux hommes de la famille, c'est à eux qu'il était dévolu l'héritage terrien pour pérenniser la tradition

³ Ministère du plan, février 1962- décembre 1963, *Etude régionale de Bouaké*, tome 2, *l'Economie*, République de Côte d'Ivoire, p. 98.

⁴ Entretien avec Kouadio Blé, le 11 septembre 2021 à Bouaké.

agricole. La terre était la principale source de revenus. Toute la richesse était tirée des travaux agricoles. La femme n'était qu'une aide pour l'homme, elle n'avait de droit en posséder mais elle était sous la dépendance des hommes de sa famille ou de son mari ou époux.

Au village, il est rare qu'une femme puisse subsister sans être, au niveau de la production agricole, tributaire d'un homme, qu'il s'agisse d'un parent ou d'un époux, sous la dépendance duquel elle se trouve placée de fait (P. Etienne et M. Etienne, 1968, p.185)

À l'époque précoloniale, la femme baoulé n'avait pratiquement pas d'autonomie financière, elle dépendait entièrement de sa famille lorsqu'elle n'était pas encore mariée. Et même après le mariage, c'est son conjoint qui était le garant financier. Tout ce qu'elle produisait revenait à son mari. Elle ne pouvait pas avoir de parcelle exploitable ou héritière à elle afin de se constituer une fortune. Fabio Viti (1991, p.181) aborde dans le même sens en mentionnant que « *les femmes ont un champ concédé provisoirement par le mari ou par le père* ». Il ajoute également que :

La position de la femme dans le travail agricole est entièrement subordonnée à celle de l'homme. La femme a accès à un champ, préalablement préparé et semé et dont elle aura en charge l'entretien courant, seulement à travers un homme (mari, père ou frère, peu importe). Ainsi, tout en assurant la plus grande partie du travail agricole, la femme se retrouve exclue du statut de producteur (F. Viti, 1991, p.201).

A cela, il faut ajouter que :

les difficultés d'accès à la propriété foncière, auxquelles font face les femmes de Languibonou, et leurs conséquences, ne sont pas propres aux Baoulé de la zone... les terres rurales sont gérées par la coutume qui leur en restreint l'accès. Cette réalité des femmes rurales de Languibonou peut être analysée comme la manifestation de la domination traditionnelle, l'une des formes de domination légitime... Ce type de domination, qui tire sa source de la coutume, est celui où la soumission paraît la plus grande (K. J. Kouakou et al., 2019, p.9).

La contribution économique et sociale des femmes baoulé a été souvent sous-estimée, car elle se produisait souvent dans le contexte des activités quotidiennes et des tâches domestiques. Cependant, ces contributions ont été essentielles pour le bien-être de la communauté Baoulé dans son ensemble et ont joué un rôle crucial dans le maintien de la cohésion sociale et culturelle de la société. L'indépendance financière et la détention de réserves parfois importantes de numéraire constituent l'un des éléments du prestige auquel une femme ne peut pas avoir accès dans le milieu traditionnel baoulé. Or, tandis que le numéraire joue un rôle de plus en plus important dans l'économie du milieu rural traditionnel, les sources de revenus propres de la femme restent sensiblement agricoles. De cette façon, celle-ci se trouve de plus en plus dépendre de la générosité de son époux. Pour certains hommes, une femme trop autonome était un danger pour la société traditionnelle.

Avant au village, la femme était contrôlée par son mari. Tout ce qu'elle fait appartient à son époux. C'est à lui de juger de son utilisation ou son affectation dans le ménage, c'est l'homme qui fait un champ à la femme et elle y plante certains produits pour la cuisine et autres. Elle était une véritable « aide » pour son époux et même pour sa famille car ses frères peuvent lui donner une partie du champ d'ignames afin qu'elle puisse planter ses condiments, etc.⁵

Il est important de noter que bien que les femmes baoulé aient joué un certain rôle à l'époque précoloniale, la société était tout de même patriarcale, et les hommes occupaient généralement des postes de pouvoir et d'autorité. Les rôles et la place des femmes étaient souvent déterminés par les normes culturelles et les traditions de l'époque. Malgré cela, les femmes baoulé ont contribué de manière significative à l'animation de leur communauté et à leur famille.

2. La colonisation et les prémices d'une autonomie financière de la femme baoulé.

La colonisation, avec son corollaire de changements qu'elle a apporté,

⁵ Entretien avec Yoboué Koffi, le 11 septembre 2021 à Bouaké.

La colonisation, avec son corollaire de changements qu'elle a apporté, fut aussi une étape cruciale dans la marche vers l'autonomisation des femmes mais de manière spécifique celle de la femme baoulé.

2.1. Les changements socio-économiques induits par la colonisation.

La colonisation a entraîné plusieurs changements socio-économiques qui ont eu un impact sur l'autonomisation de la femme Baoulé. Ces changements ont modifié les structures traditionnelles de la société baoulé. Les femmes étaient empêchées par la colonisation de figurer en première personne à la tête d'un *mle* ou même d'un village (F. Viti, 1991, p.352). Les rares cas où il y avait une femme régnante, elle était représentée par un homme.⁶

Sous l'influence coloniale, l'économie a subi des transformations importantes, notamment avec l'introduction de cultures d'exportation destinées au marché européen. Ces changements ont souvent entraîné une séparation accrue entre les sphères économiques des hommes et des femmes. Les hommes étaient généralement favorisés dans les nouvelles opportunités économiques, tandis que les femmes étaient toujours reléguées à des rôles traditionnels et domestiques.

La colonisation a souvent entraîné une exploitation économique des terres et des ressources naturelles, ce qui a eu un impact sur l'autonomie des femmes baoulé dans l'agriculture et l'accès aux ressources productives. Les changements socio-économiques induits par la colonisation ont également eu un impact sur les rôles familiaux traditionnels. Les déplacements, les bouleversements sociaux et économiques ont pu perturber les structures familiales traditionnelles, affectant ainsi la dynamique des responsabilités et de l'autonomie des femmes dans le ménage. En absence de l'homme réquisitionné pour le portage, la femme devient de force et de gré la protectrice de sa maison tant en éducation des enfants qu'en leurs apportant de la nourriture.⁷

La colonisation a souvent entraîné une division du travail plus prononcée entre hommes et femmes, renforçant ainsi les inégalités de genre. Les femmes étaient souvent cantonnées à des rôles subalternes

⁶ Ce fut le cas dans la tribu Aïtoui où Nanua Koffi ne fut que le représentant de Zega Ahou vers 1912.

⁷ Entretien avec Zouzou Yao Paul, le 12 septembre 2021 à Beoumi.

dans l'économie coloniale, tandis que les hommes accédaient plus facilement à des emplois rémunérés et à des positions de pouvoir⁸. Les bouleversements sociaux et culturels induits par la colonisation ont pu déstabiliser les structures de soutien traditionnelles pour les femmes Baoulé, affaiblissant ainsi leur position et leur autonomie dans la société.

En somme, la colonisation a eu des effets sur l'autonomisation de la femme Baoulé en perturbant les structures sociales et économiques traditionnelles et les inégalités de genre. Cela a entraîné un changement des rôles économiques et sociaux des femmes et a boosté leur accès aux opportunités et aux droits, ayant un impact durable sur leur autonomie dans la société coloniale et post-coloniale.

2.2. La porte ouverte à l'autonomisation financière des femmes baoulé sous la colonisation.

Pendant la colonisation, nous assistons aux débuts de l'autonomisation de la femme baoulé. Avec, l'installation des colons dans les postes administratifs, les femmes baoulé ont commencé à travailler comme des domestiques auprès de ceux-ci. Certaines fuyaient leurs foyers ou un mariage arrangé ou bien d'autres circonstances pour s'installer auprès des postes afin de développer un petit commerce.

Ces milieux à vocation urbaine qui s'édifiaient autour des postes militaires et administratifs, peuplés de tirailleurs, de commerçants et colporteurs dioula, d'islamisés alliés de l'administration coloniale, constituaient pour les hommes un véritable pôle de répulsion. Pour les femmes, au contraire, ils représentaient un refuge où elles se trouvaient à l'abri, au moins pour un temps, des contraintes imposées par leur condition de sexe ; où elles jouissaient d'une totale indépendance économique ; où elles pouvaient accéder à une nouvelle forme de prestige fondée sur la détention de numéraire et la possession de biens et marchandises qui n'avaient pas encore été diffusés dans le milieu villageois. En effet, elles trouvaient là une masse d'étrangers célibataires qui étaient prêtes à payer généreusement leurs services domestiques et sexuels.⁹

⁸ Idem

⁹Ministère du plan, février 1962- décembre 1963, *Etude régionale de Bouaké*, tome 1, *le peuplement*, République de Côte d'Ivoire, p.74.

Les premiers noyaux de peuplement non traditionnel constituèrent très vite un milieu d'accueil pour les filles et les jeunes femmes qui voulaient échapper à des contraintes sociales imposées par une union trop précoce à leur gré. En effet, les liaisons qu'elles pouvaient entretenir avec les étrangers du *blo fivè kelo* (le village des Blancs), même en cas de grossesse, n'impliquaient aucun engagement de caractère durable, ou qui fut sanctionné par une alliance conforme aux normes juridiques traditionnelles. (P. Etienne et M. Etienne, 1968, p.184).

« Il reste encore à comprendre comment il a été possible aux femmes baoulé d'acquérir une liberté et une indépendance dont il existe peu d'exemples en Afrique occidentale. » (P. Etienne et M. Etienne, 1968, p.184).

Tout d'abord, les hommes craignaient les parages des postes militaires ou administratifs et peu d'entre eux essayaient de s'y aventurer à la recherche d'une fille, d'une sœur, ou d'une épouse. Il est probable aussi que les guérillas sporadiques contre les troupes françaises, qui dans certaines zones du pays Baoulé, se poursuivirent pendant une quinzaine d'années, affectèrent considérablement le système de symbiose économique à l'intérieur du ménage ou du couple de fiancés et fournirent aux femmes un bon prétexte pour quitter le village. Et, il faut tenir compte de l'extrême respect que les Baoulé manifestent pour la liberté individuelle. Enfin, et surtout, si les hommes baoulé sont théoriquement unanimes à déplorer le peu d'autorité qu'ils ont sur les femmes en tant qu'épouses, dans la pratique, lorsqu'il s'agit de leurs filles ou de leurs sœurs, ils sont toujours prêts à prendre leur parti, dans l'espoir de récupérer, à la faveur de la fragilité des liens du mariage, les enfants qu'elles ont portés.

En plus, il faut signaler que les conditions créées par la colonisation ont fortement contribué à cette émancipation des femmes. En effet, en édifiant de nouveaux milieux à vocation non-traditionnelle (postes militaires, chefs-lieux d'administration, etc.) peuplés d'hommes étrangers et, pour la plupart, célibataires, la colonisation ouvrit aux femmes baoulé un marché où elles pouvaient faire le commerce, non seulement des vivriers, dont elles contrôlaient la production déjà dans le contexte précolonial, mais aussi, de leurs services domestiques et sexuels. (M. Etienne et P. Etienne, 1971, p. 169).

3.L'affirmation d'une autonomie financière post coloniale (post indépendance).

La période post coloniale ou post indépendance constitue un tournant d'affirmation d'une autonomie de la femme et singulièrement la femme baoulé. Elle se retrouve dans une extrême liberté où elle est même plus nantie que certains hommes de sa communauté. Certaines barrières restées comme des dogmes ancestraux sont brisées et la femme acquiert des biens comme la terre.

3.1. Les femmes baoulé à la recherche d'une autonomie dans les plantations en zone forestière.

Certaines femmes baoulé ont quitté les villages pour rejoindre certains parents (frères ou une sœur mariée, etc.) qui se sont installés dans les zones forestières, productrices de café et de cacao. Ces femmes opéraient une émigration saisonnière dans les plantations de Basse-Côte. Ces migrations avaient pour but premier d'acquérir une autonomie financière.

Toutefois, dans la majorité des cas, les migrations sur plantations extérieures semblent être, pour les femmes non mariées surtout, un moyen, d'une part de se soustraire aux contraintes du milieu traditionnel et de résoudre les conflits qui y naissent et, d'autre part, de se constituer un pécule personnel avec plus de facilité que si elles étaient restées au village. La plupart des migrantes non mariées qui se trouvent sur des plantations extérieures y sont précisément pour échapper aux contraintes du mariage, qu'il s'agisse d'en repousser le plus longtemps possible la conclusion ou de le rompre par un divorce ou, pour les veuves, d'échapper au remariage. Dans le milieu des plantations extérieures, l'argent est moins rare qu'au village et sa circulation plus intense. Ce ne sont pas seulement les travaux de cueillette et de préparation du produit ou les services

domestiques qui sont l'objet d'une rétribution sous forme de numéraire et, le plus souvent de cadeaux en marchandises (pagnes, mouchoirs de tête, parfums, bijoux ...). Mais aussi les services sexuels en dehors des liens du mariage. Les jeunes femmes ont l'occasion d'acquérir ainsi des sommes parfois importantes et d'accumuler des réserves de pagnes, bijoux, parfums, etc., dans des proportions sans commune mesure avec les possibilités offertes par le milieu rural traditionnel.¹⁰

Certaines femmes en zone rurale se constituent en domestique dans chez certains grands planteurs pour aider la ou les femmes dans les travaux champêtres. Et surtout elles sont très utiles pendant les grandes récoltes de cacao et café où elles ont en charges le ramassage des cabosses ou la cueillette des cerises de café. Ces différents travaux sont réénumérés de façon semestrielle¹¹ ou annuelle. Avec les femmes, il n'y a pas de travaux partagés comme avec les hommes¹². En zone rurale dans les zones forestières, celles qui ont rejoint un parent certaines s'adonnent au commerce pour constituer des revenus personnels. Ce sont des petits commerces de produits de cuisine pour certaines et pour les plus anciennes de la zone, des commerçantes de produits manufacturés qu'elles acquièrent en ville (pagnes, ustensiles, vêtements, etc.).

3.2. La ruée des femmes baoulé vers les villes et l'acquisition d'une pleine autonomie.

Après la colonisation, nous assistons à un certain essor démographique dû au développement des villes. Ce qui attire plus le monde rural vers ces agglomérations urbaines. Cette émigration vers les villes est primordialement le fait des femmes baoulé, elles le firent dans le but de se défaire de la tutelle des hommes, économiquement. Les migrations autonomes des femmes peuvent aussi revêtir un aspect de

¹⁰ Ministère du plan, février 1962- décembre 1963, *Etude régionale de Bouaké*, tome 1, *le peuplement*, République de Côte d'Ivoire, p.68-69

¹¹ C'est ce que le Baoulé a appelé : 6 mois.

¹² Système « Abousan » où le gain de la récolte est divisé en trois parts dont les 2/3 pour le propriétaire et le 1/3 pour le travailleur.

lutte pour le pouvoir entre hommes et femmes. L'exemple des femmes du groupe ethnique Baoulé en Côte d'Ivoire qui voient dans la migration vers la ville un moyen de s'assurer des revenus et rétablir leur pouvoir socio-économique sur les hommes. (E.F. Comoé, 2005, p.91-92)

Il est fort rare qu'elles puissent retrouver au village l'équivalent du prestige et de l'autorité qu'il leur arrive d'acquérir en milieu urbain. Car c'est précisément en ville qu'elles peuvent ajouter au prestige de la richesse en numéraire, celui de contrôler, en dehors de tout appui masculin, un grand nombre de dépendants. (P. Etienne et M. Etienne, 1968, p.185).

Les femmes urbaines s'adonnent à plusieurs activités afin de se prendre en charge car elles sont loin de leurs villages respectifs et non plus sous la protection d'un masculin. Donc avoir une vie harmonieuse et loin des moqueries de l'échec du passage urbain, elles se battent pour pouvoir s'affirmer dans leurs différentes familles respectives. Ces femmes vivent le plus souvent du petit commerce (vin de palme, plats préparés, vivres frais) et de la prostitution occasionnelle.¹³

D'autres ont développé des activités pour survenir à leurs besoins personnels, familiaux, etc. Grâce à ces différentes activités ou commerces, ces femmes baoulé sont devenues des personnes incontournables dans l'économie familiale et même ont acquis une certaine autonomie qui dépasse parfois les hommes. Plusieurs de ces femmes baoulé qui sont en ville ont développé aussi des activités économique extra urbaines qui concurrence celles des hommes dans le monde rural puisqu'elles ont même acquis des droits fonciers à partir de leurs activités urbaines.

Grâce à notre commerce d'attiéké, nous avons pu acheter une parcelle de forêt. Nous avons construit également une maison en ville (San Pedro) où nous vivions avec nos enfants sans oublier que cette activité a permis de subvenir aussi à leur scolarisation. Il faut souligner que nous étions divorcés d'avec le père de nos enfants et avec cette activité, nous avons pu

¹³ Idem, p.76

nous faire une place dans la société avec respect et considération...¹⁴

Au cours de nos enquêtes, nous avons rencontré des femmes baoulé exerçant dans la restauration communément appelé « Maquis » qui nous ont exprimé leur joie d'être autonomes financièrement sans dépendre d'un homme. Elles sont dans la grande majorité seules, veuves ou séparées de leur homme. Kouadio Affoué Monique nous livre son témoignage en ces termes :

Nous avons quitté Brobo pour rejoindre notre frère qui est planteur pour faire quelques petits boulots et avoir un peu d'argent. Après quelque temps, nous avons rencontré un monsieur mais malheureusement cette relation n'a pas marché donc nous nous sommes séparés. Après, nous sommes venue en ville pour toujours chercher l'argent. Nous avons travaillé avec une dame baoulé dans son restaurant jusqu'à ce que nous nous installions à notre propre compte aujourd'hui. Sincèrement, nous ne pouvons pas nous plaindre car notre commerce marche bien. Nous nous occupons de nos enfants sans l'aide de leur père et nous venions en aide à mon frère lorsqu'il nous sollicite...¹⁵

Après la période coloniale, l'on assiste à une « affirmation » de l'autonomie financière de la femme baoulé. Les choses vont changer avec les indépendances, les femmes sont maintenant à mesure de se constituer des fortunes au détriment des hommes. Certaines ont acquis des parcelles de forêt ou développé des commerces qui les permettent de se hisser presque au même rang social que les hommes de leur communauté.

Conclusion

L'autonomisation financière de la femme baoulé est un processus complexe qui a été façonné par des facteurs historiques, sociaux et

¹⁴ Entretien avec Kouamé Aya, le 26 novembre 2021 à San Pedro.

¹⁵ Entretien avec Kouadio Affoué Monique, le 23 octobre 2021 à Gagnoa.

économiques et a connu une évolution significative depuis la période précoloniale jusqu'à nos jours. Il est toutefois très vraisemblable que dans le contexte pré-colonial les hommes aient eu davantage de moyens de contrôle sur les femmes, ne serait-ce qu'en raison de l'absence de numéraire et d'économie de marché généralisée. Il fallait bien que quelqu'un fit un champ pour la femme ; si ses frères refusaient de le faire pour elle, elle était bien obligée de rester mariée. Contre un époux, il n'existait pas d'autre recours que la parenté. Cela démontre que la femme baoulé en dehors de son rôle traditionnel dans la société n'avait pas d'autonomie financière. Une chose qui va connaître une évolution significative avec l'avènement de la colonisation. La colonisation, malgré ses affres, a semé les graines du changement vers l'autonomisation de la femme baoulé, autour des postes coloniaux à travers diverses activités. Aujourd'hui, en revanche, qu'il s'agisse du milieu de « plantation » ou des milieux urbains ou à vocation urbaine, les femmes ont à leur disposition des « refuges » anonymes où elles peuvent échapper aussi bien au contrôle de leurs époux qu'à celui de leurs frères. Pour conclure, il convient de noter que de la période précoloniale à nos jours, la femme baoulé a dû accepter et faire face à des défis pour atteindre son autonomie.

Références bibliographiques

Sources orales

N°	NOM et prénoms	Age	Fonction	Date et lieu de l'entretien
01	KOUADIO Affoué Monique	52 ans	Restauratrice	23/10/2021 à Gagnoa
02	KOUADIO Blé	70 ans	Notable	11/09/2021 à Bouaké
03	KOUADIO Yao Jérémie	75 ans	retraité	27/11/2021 à San Pedro
04	KOUAME Aya	83 ans	Ménagère / commerçante d'attiéké	26/11/2021 à San Pedro
05	YOBOUE Koffi	65 ans	Notable	11/09/2021 à Bouaké
06	ZOUZOU Yao Paul	75 ans	Instituteur à la	12/09/2021 à

			retraite	Beoumi
--	--	--	----------	--------

Bibliographie

Comoe Elise Fiédin (2005), « Femmes et migration en Côte d'Ivoire : le mythe de l'autonomie », *African Population Studies Vol.20 n°1/ Etude de la population africaine vol. 20 n° 1*, p. 89-117.

Etienne Mona et Etienne Pierre (1968), « L'émigration Baoulé actuelle ». In : *Cahiers d'outre-mer*. N° 82 - 21e année, Avril-juin. p.155-195.

Etienne Mona et Etienne Pierre (1971), « « A qui mieux mieux » ou le mariage chez les Baoulé » », *Cahier ORSTOM, série sciences humaines*, volume VIII, N°2, p.165-186.

Kouakou Konan Jérôme, Soumahoro Manlé, Oura Kouadio Raphaël, « Mode coutumier d'accès à la terre et situation socioéconomique des femmes rurales de Languibonou (Côte d'Ivoire) », *Alternatives Rurales N°7*, www.alternatives-rurales.org- Décembre 2019.

Ministère du plan, février 1962- décembre 1963, *Etude régionale de Bouaké*, tome 1, *le peuplement*, République de Côte d'Ivoire.

Ministère du plan, février 1962- décembre 1963, *Etude régionale de Bouaké*, tome 2, *l'Economie*, République de Côte d'Ivoire.

Viti Fabio (1991), *Anthropologie d'un pouvoir local : histoire et politique dans l'Aïtu n'le (baule, Côte d'Ivoire)*, Tome 1, Thèse pour le Doctorat (nouveau régime), Anthropologie sociale et Ethnologie, Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales de Paris.